



NB-RS-GD-OL15/03/2024

## Procès-verbal de la réunion du CA du mardi 5 mars 2024 à 17h 30.

- Administrateurs présents* : Mireille Kishazy, Olivier Labasse (Président), Nicole Barbier (secrétaire), Claude Saulgeot, Jacques Lelarge, Georges Davignon, Philippe Testard, Jean Bernard Lemoine, Richard Serret, Philippe Borel, Claudine Beraud, Jean Claude Secchi. Le CA peut délibérer valablement (13/14).
- Administrateur Excusé* : Laurent Billet, pouvoir au Président . Absent : Luc Corneloup.
- Adhérents* : Pascale Gougeon. *Adhérent Excusé* : Jacques Hergott

*Ordre du Jour :*

- 1) *Approbation PV de février*
- 2) *Actualités, tour de table*
- 3) *Commissions permanentes : urbanisme (PC, DP, Quai de Chavoires), mobilités*
- 4) *Cotisations 2023 et 2024, mise à jour listes et actions conséquentes*
- 5) *Finalisation (description) des sujets de la feuille de route 2024-2025 et organisation des GT*
- 6) *Questions diverses*

### 1° Approbation formelle du PV du CA de février 2024

Le PV est approuvé formellement (unanimité). Le Président l'a envoyé aux adhérents après validation du bureau)

### 2° Actualités :

Département : Le projet du vélodrome est définitivement enterré suite au vote négatif des élus de La Roche sur Foron en opposition avec leur maire et soutenus par différentes associations (BVV avait été signataire du recours gracieux initial contre le projet démesuré).

**TCSPI** : Olivier a exposé les principaux enseignements de la 9ème étude qui montre les faiblesses et incohérences du choix du BHNS sur la rive Ouest. Concertation préalable au printemps sur la base du rapport de présentation qui doit être fait par le Grand Annecy. OL a obtenu des garants que les alternatives soient présentées (tram vs BHNS). Le transport par bus serait en site propre mais avec un alternat de sens de circulation vu l'étroitesse de la route (13,90m). Autre problème, celui de la sécurité dans le tunnel de La Puya sans galerie d'évacuation en cas d'accident ou d'incendie. Dernier problème, le non-respect de la loi LOM. Par ailleurs le Grenelle (dont BVV est cofondateur) prête assistance à une nouvelle association de Faverges : Tram 2 Savoies qui milite pour le retour du rail entre Annecy et Ugine. La prochaine réunion publique aura lieu à Marlens mi-avril.

**SILA. La moule quagga**, espèce envahissante arrivée accidentellement dans le lac Léman est désormais présente dans le lac d'Annecy. Malgré les demandes réitérées de BVV et ALAE depuis 2 ans lors des commissions du SILA et par écrit rien n'a été fait pour la prévenir. Le coût sera considérable au vu des dégâts causés par cette espèce dans les lacs allemands et suisses.

**.Abribus à la gare d'Annecy** :selon Jean Bernard Lemoine, qui a écrit au GA, le dossier avance...

Transport collectif entre Annecy et Genève : le Léman express s'améliore légèrement et certains, en Suisse, envisageraient un bus toutes les 5 minutes ??

**Quai de Chavoires / Servitude de marchepied.** Celle -ci , confirmée par le TA de Grenoble, a été interrompue sous la mandature Maniglier au prétexte de sa dangerosité en quelques endroits (sapes de bordure) et de l'absence de budget pour le réparer (à l'époque le coût des travaux avait été chiffré par les associations et par la Maire avec un différentiel de 1 à 8): Le Département met à disposition des communes riveraines un fond de 1M€ pour les aménagements des bords du lac, les sommes allouées pouvant représenter jusqu'à 80% du montant des travaux effectués par les communes. Talloires a

organisé fin février une réunion de concertation avec ses habitants et postule ; il serait temps que Veyrier suive et organise une telle réunion avec ses associations et habitants. Le CA demande au Président de faire un courrier en ce sens à la mairie (suite au recours qu'il a rédigé contre le PC M. Bleu le 6/08/2021 et au signalement au Préfet du 26/08/2021). Claude veut bien organiser une réunion préalable à laquelle Richard et Jacques se joindraient. Olivier signale par ailleurs que la délimitation de la servitude fait, conformément à la loi, l'objet d'une étude en Préfecture (comme fait pour le lac Léman).

**Chemin des Barattes** : Claude souhaite qu'il devienne une zone à vitesse 20 km/h maximum, y compris vélos et priorité piétons (*zone de rencontre-NDLR*). BVV a déjà fait la demande. Il propose aussi que le panneau en bas de la descente pour tourner à gauche en direction de la plage soit plus visible et plus grand. (*Le Président de BVV est intervenu dans l'intervalle auprès de la mairie pour les travaux -NDLR*).

**Route de la Corniche** : les travaux vont reprendre. A surveiller au moment de la pose du revêtement que la répartition piétons / objets roulants en bidirectionnel soit faite intelligemment et non selon le projet inepte et « has been » du consultant (Voir Etude BVV 2022). Communication entre élus et veyrolains : elle n'est pas toujours facile et rapide (cf. aussi les travaux du chemin des Barattes avec les riverains)

Philippe s'inquiète du mauvais état du **trottoir** entre l'hôtel Riva et le petit Casino et de son étroitesse.

**Le lavoir** : les travaux sont faits. La rue du Mont Baret a été coupée aux VI le temps des travaux ; les riverains en ont été ravis (pourquoi ne pas appliquer les recommandations de BVV pour la rue de la Voûte ?)

**Le presbytère** : Olivier va relancer madame la Maire et madame Rigal, 2 ans après le dossier de BVV.

**Effort culturel** à Veyrier: les élus ont organisé une exposition de Georges Sprüngli à la mairie, dont l'escalier a été équipé pour l'accrochage. BVV soutient l'initiative (à l'instar de celle de la Mairie d'Annecy -le-Vieux depuis 15 ans) qui permet en même temps d'ouvrir la mairie (objectif de Vanessa Bruno) et de faire connaître les artistes veyrolains. D'autres expositions sont prévues, la prochaine avec Aimef. Pour autant ceci témoigne de l'absence de lieu ad hoc (cf. recommandation BVV avec le presbytère).

### **3° Commissions permanentes :**

-Urbanisme : Nicole a envoyé les tableaux de demandes et réponses pour les PC et DP : beaucoup de de piscines et de transformations de garages en habitations.

Mobilité : cf. ci-dessus. On attend la concertation du printemps pour les TC à haut niveau de service..

### **4° Les cotisations :**

Jean Claude a sorti les listings des adhérents sur les années 2021, 2022, 2023 de façon à permettre aux administrateurs d'organiser les relances, changements d'adresses (20) ou prononcer les radiations, départs, absence de cotisation sur 2 ans (23). Pour 2024 : 50 cotisations entrées à date...

### **5° Feuille de route : « Veyrier, la renaissance du village » saison 2 :**

Georges : écotourisme et sentiers de découverte du territoire notamment un chemin partant de Bluffy jusqu'à Annecy le Vieux. Il rappelle le projet du Grand Annecy de gestion du site du Mont-Veyrier. Possibilité de classement ? Il va préparer un topo avec les objectifs pour que les gens se positionnent.

Culture et Patrimoine : Richard et Olivier vont réfléchir aux possibilités d'avenir de la **gare aval du téléphérique**, bâtiment emblématique. Olivier en a parlé avec madame Rigal et lui a demandé la fourniture des plans. Il en parlera à Mme la Maire. Jean Claude conseille d'envoyer une demande écrite.

Place de la poste : projets pour la réhabilitation (reprise du pré-projet évoqué dans « Osons Veyrier)

Claude aimerait que l'on demande à la mairie leurs souhaits pour le presbytère, la rue de la Voûte...Jean Claude suggère que nous demandions un entretien avec madame la Maire.

**Prochaine réunion du CA ouvert aux adhérents : Mardi 2 avril à 17h30, salle de la Veyrière**

**Assemblée Générale : vendredi 5 juillet grande salle de la Veyrière, suivie d'un cocktail.**

et le soutien de BVV à la « **Fête au cœur de village** » : **vendredi 28 juin, à la maison Bon accueil (c/o Arche), rue de la Voûte, organisée par Richard.**